

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-99
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

Sous matière :
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS

OBJET :
**DESIGNATION DE
REPRESENTANTS A
LA COMMISSION
CONSULTATIVE
DES FOIRES ET
MARCHES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 27 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 27 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du jeudi 02 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET
Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT
Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno,
DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

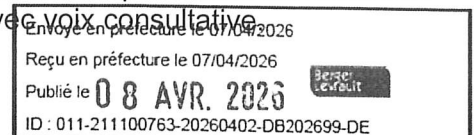
Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Il est rappelé à l'assemblée que le règlement intérieur du marché hebdomadaire prévoit la création d'une Commission Consultative des Foires et Marchés.

Cette commission est composée :

- De Monsieur le Maire ou de son Adjoint délégué ainsi que de deux membres désignés par le Conseil Municipal en son sein,
- De deux délégués élus pour un an parmi les marchands en activité sur les marchés de Castelnaudary,
- D'un représentant pour les producteurs alimentaires,
- De deux représentants du syndicat des commerçants ambulants (désignés par le syndicat).

Le responsable du service des droits de places, ainsi que d'autres responsables administratifs désignés par Monsieur le Maire pourront également siéger avec voix consultative



Conformément aux termes dudit règlement, il est aujourd'hui proposé aux membres du Conseil Municipal de désigner les représentants de la Ville au sein de cette commission consultative.

Il est proposé à l'assemblée de désigner :

- Mme Jacqueline RATABOUIL, Titulaire
- Mme Sabine CHABERT, Suppléante

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE Madame Jacqueline RATABOUIL, Titulaire et Madame Sabine CHABERT, Suppléante, comme représentants de la Ville au sein de la Commission Consultative des Foires et Marchés.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

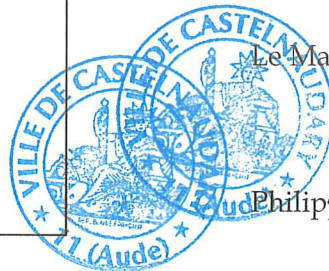
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

| |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ampliation faite le 07 AVR. 2026 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 07 AVR. 2026 Par publication le : 08 AVR. 2026 Par délégation Le Directeur Général des Services  Nicolas NAYRAL |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Castelnaudary, le 02 Avril 2026

Le Maire,




Philippe GREFFIER